

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 décembre 2025

GESTION DU PATRIMOINE - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE CONSTITUÉ PAR LE SIEDS POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE PRESTATIONS LIÉES À L'OPTIMISATION ET À L'EFFICACITÉ DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO pouvoir à Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET pouvoir à Claude BOISSON, Noémie FERREIRA pouvoir à Yvonne VACKER, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Nadia JAUZELON pouvoir à Philippe LEYSSENE, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Gérard LEFEVRE pouvoir à Dominique SIX, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florence VILLES, Michel PAILLEY pouvoir à François GUYON, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Johann SPITZ pouvoir à Sophia MARC, Méлина TACHE pouvoir à Jeanine BARBOTIN.

Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Cathy Corinne GIRARDIN, Marcel MOINARD.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025

GESTION DU PATRIMOINE - ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDE CONSTITUÉ PAR LE SIEDS POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ ET DE PRESTATIONS LIÉES À L'OPTIMISATION ET À L'EFFICACITÉ DES CONSOMMATIONS D'ÉLECTRICITÉ

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code de l'Energie et notamment ses articles L.445-4 et L.337-9,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Acte Constitutif du Groupement de commandes pour l'achat d'énergies approuvé par le SIEDS lors de son Comité Syndical du 24 novembre 2014 ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais a des besoins en matière d'acheminement et de fourniture d'électricité et de services associés à la fourniture de l'électricité ;

Considérant que le SIEDS a constitué un groupement de commandes pour les personnes morales de droit public et de droit privé, dont il est le coordonnateur pour l'achat d'énergies (gaz et électricité) ;

Considérant que par délibération du 28 janvier 2019, le Conseil d'Agglomération a autorisé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Niortais à ce groupement mais avait décidé de limiter la participation de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux seuls achats de gaz naturel.

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Niortais, au regard de ses propres besoins, a un intérêt à adhérer à ce groupement de commandes pour ses achats d'électricité, aussi, est-il nécessaire de formaliser l'extension de cette participation aux achats d'électricité et à des prestations annexes ;

Considérant que par ce groupement de commandes, les collectivités pourront mieux définir leurs besoins, inventorier l'ensemble de leurs points de livraison et leurs caractéristiques, mutualiser leurs achats d'électricité et assurer une veille du marché de l'électricité, à la fois technique et réglementaire ;

Comme pour les achats de gaz, les contrats seront passés sous la forme d'accords-cadres multi attributaires. Des marchés subséquents successifs viendront remettre les titulaires de l'accord-cadre en concurrence de telle sorte à bénéficier de prix fixes et anticipés.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Décide de l'adhésion de la CAN au groupement de commandes pour la préparation et la passation de ses accords-cadres et marchés portant sur :
 - l'acheminement et la fourniture d'électricité et les services associés à la fourniture d'électricité ;
 - les prestations liées à l'optimisation et à l'efficacité des consommations d'électricité.pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2028 jusqu'au 31 décembre 2030 ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à notifier au SIEDS l'adhésion de la CAN au groupement dont l'Acte constitutif est joint en annexe et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- S'engage à communiquer au coordonnateur la nature et l'étendue de ses besoins en vue de la passation des marchés, accords-cadres et marchés subséquents lancés dans le cadre du groupement ;
- S'engage à exécuter avec la ou les entreprises retenue(s) les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents conclus dans le cadre du groupement ;
- S'engage à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents et à les inscrire préalablement au budget.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Claude BOISSON

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué